

Ville d'Avrillé – 49240

Séance du conseil municipal du 21 septembre 2017

DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N°2

BUDGET ANNEXE RESERVES FONCIERES

Le conseil municipal de la Commune d'Avrillé :

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal du 15 décembre 2016 approuvant le budget primitif

Sur la proposition de M. le maire

Vu l'avis de la commission des finances en date du 18 septembre 2017

Après en avoir délibéré.

DÉCIDE

Article 1er

Approuve la proposition de M. le maire d'effectuer des modifications de crédits.


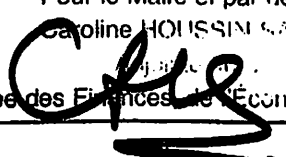
Article 2

Autorise les modifications de crédits exposées en annexe jointe.

Adopté, 5 abstentions

Extrait certifié conforme,
Avrillé, le 21 septembre 2017
Le Maire,

Pour le Maire et par délégation
Caroline HOUSSIN
Chargée des Finances, de l'Économie et de l'Emploi



Accusé de réception en préfecture
049-214900151-20170921-2017-59-DE
Date de télétransmission : 28/09/2017
Date de réception préfecture : 28/09/2017

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
COMMUNE D'AVRILLE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2017**

L'an deux mil dix-sept, le 21 septembre, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à l'hôtel de ville en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de Marc LAFFINEUR, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs, Madame Caroline HOUSSIN-SALVETAT, Emmanuelle CROCHEMORE, Éric BRETAULT, Philippe HOULGARD, Adjoints.

Mesdames et Messieurs, Philippe BOLO, Alain DELETRE, Bénédicte ANTIER, Jules TRIBONDEAU, Annick PICAULT, Alix CRÉZÉ, Patrick GRISILLON, Claude CAILLARD, Jean-François DUPIC, Augustin VANBREMEERSCH, Karen GALLOP HUMEAU, Réjane MARIE, Ludovic BOULEAU, Dian RUTTEN, Johann DANTANT, Danielle MORAIN, Pierrette MANNO, Roger Gautier, Chantal LE RAY DEMAURE, Catherine JAMIL, Jean-Paul XHAARD, Blandine ADAMCZUK-ALLARD, Alain LAURENT, **Conseillers Municipaux.**

Secrétaire de Séance : Emmanuelle CROCHEMORE

Pouvoirs

Laurent PRÉTROT avait donné pouvoir à Marc LAFFINEUR
Annie DARSONVAL avait donné pouvoir à Philippe HOULGARD
Cécile HÉRISSON avait donné pouvoir à Alain DELETRE
Michel GENDRE avait donné pouvoir à Pierrette MANNO
Martine LEMAIRE avait donné pouvoir à Catherine JAMIL

FONCTIONNEMENT

DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N°2

RESERVES FONCIERES

Total opérations de transfert		0,00 €	0,00 €
<i>Total opérations de transfert</i>		<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>
Total crédits nouveaux		0,00 €	0,00 €
<i>Total crédits nouveaux</i>		<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>
Total dépenses de fonctionnement		0,00 €	0,00 €
<i>Total dépenses de fonctionnement</i>		<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>
DIFFERENCE Recettes - Dépenses		0,00 €	0,00 €
<i>DIFFERENCE Recettes - Dépenses</i>		<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

INVESTISSEMENT

Total opérations de transfert		0,00 €	0,00 €
<i>Total opérations de transfert</i>		<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>
CREDITS NOUVEAUX		0,00 €	0,00 €
<i>CREDITS NOUVEAUX</i>		<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>
Total dépenses d'investissement		0,00 €	0,00 €
<i>Total dépenses d'investissement</i>		<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

Accusé de réception en préfecture
049-214900151-20170921-2017-59-DE
Date de télétransmission : 28/09/2017
Date de réception préfecture : 28/09/2017